



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 7 JUIN 2018**

Membres présents :

Barone	Pascal	Gregoir	Bruno	Rouge	Olivier
Charlton	Brian	Grivel	Lucien	Rousseil	François
Conus	Jean-Daniel	Guillen	Carlos	Saaid	Naaman
Crisinel	André	Guillen	Fernand	Sandoz	Philippe
Dizerens	Louis	Leuba	Jean-Samuel	Schlaepi	Robin
Ehrwein-Luthi	Jacqueline	Luthi	Jean-Claude	Simon	Marcel
Fontana	Jacques	Oberson	André	Stahli	Nicolas
Gabriel	Bernard	Paturel	Jacques	Suter	François
Gay	Claude-Alain	Richoz	Claude	Vollenweider	Marc-Aurèle

Membres excusés :

Bujard	Paul	Paschoud	Olivier
Ceppi	Eric	Paschoud	Ludovic
Clerc	Jean-Michel	Pilloud	Marianne
Clerc	Charlotte	Pilloud	Valentin
Favre	Roger	Rod	Armand
Huguelet	Jacques	Schlaepi	P.-Alexandre
Mingard	Philippe		

1. Salutations du Président

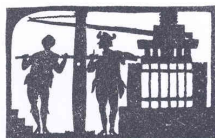
Le Président Fernand Guillen salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée générale ordinaire à 19h45.

2. Remarques sur le procès verbal de la dernière assemblée générale

Le secrétaire François Suter demande à l'assemblée s'il y a des modifications ou adjonctions concernant le procès verbal du 8 juin 2017. Aucune remarque. Le procès verbal est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

2 bis.

L'assemblée observe 1 minute de silence pour honorer la mémoire de nos 3 anciens membres :
M.M. J.P. Dutoit, Georges Détraz et Philippe Rappaz



3. Rapport du Président 2017-2018

Le samedi 23 septembre 2017, notre vigneron de l'année pour la 37^{ème} pressée de l'association du pressoir du château de Lutry, Olivier Rouge, du Chatelard, nous a fourni une belle récolte de 2395 kg de raisin d'un état sanitaire magnifique sondant 83° oechsle pressé sous l'étroite surveillance du chef pressoir Louis Dizerens.

La pressée a été baptisée : Générations représente une signification toute particulière pour la famille d'Olivier Rouge, troisième génération à exploiter le domaine familial. La quatrième prend la relève. Camille a terminé son CFC de viticultrice et travaille désormais en famille. Clément est actuellement en formation. Camille nous a fait l'honneur et le plaisir d'être notre marraine 2017. Après l'ouvrage terminé la paella, de Pascal et Fernand votre Président, a régalé tous les membres présents.

Le samedi 10 février 2018, dégustation du millésime 2017 et cours de taille, le nouveau est très prometteur. Magistral cours de taille donnée par Camille : théorie à l'intérieur et pratique à l'extérieur par temps frisquet et résidus neigeux mais le tout dans la bonne humeur et sentiment d'avoir rafraîchi nos vieilles connaissances sur la taille.

Un grand merci à Camille et à Olivier pour cette belle journée.

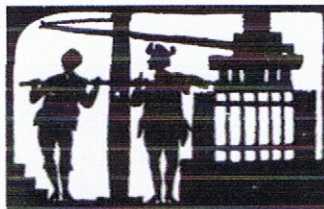
L'étiquetage a été effectué le samedi 5 mai 2018, un grand merci aux membres qui ont participé à l'étiquetage et merci à la famille Rouge.

A propos des activités de notre association, nous continuerons à convoquer quelques membres lors de chaque événement. Les traditionnelles soirées de rencontres des membres du comité se sont déroulées sans accro et de façon parfaitement cordiale. Je profite pour remercier le caissier André Oberson pour la bonne tenue des comptes, un grand merci à François Suter notre secrétaire pour son travail et merci aux membres du comité et les rédacteurs de La Palanche. Un grand merci à tous de votre confiance durant ces années passées à la présidence de l'association du pressoir du château de Lutry.

F.Guillen

4. Rapport du caissier

EXERCICE 2017/2018



RAPPORT DU CAISSIER DE L'ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHATEAU DE LUTRY

EXERCICE 2017/2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez constater sur la feuille des comptes en votre possession, l'exercice 2017/2018 se solde par une diminution du capital de **328,26 CHF**, le nouveau capital de l'association étant de **25'217,99 CHF**.

Le solde de notre compte courant à la BCV au 30 avril 2018 est de **16'358,30 CHF**.

Le stock des vins se monte à **11'095,39 CHF** ce qui représente une diminution de **92,31 CHF** par rapport à l'année passée. Le stock des alcools forts (marc et cognac) se monte à **2'925,45 CHF**.

Pour les produits :

- ❖ Les cotisations se montent à **10'850.- CHF** Au 30 avril, deux cotisations étaient encore impayées et ont été inscrites dans les actifs transitoires à raison de **380.- CHF** (cotisation et frais).
- ❖ Les ventes de vin et cognac aux membres de l'association et celles du Fin Naze ont rapportés **1'745.- CHF**.

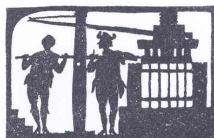
Pour les passifs transitoires :

- ❖ **3'779,20 CHF** représente les soldes encore dus au 30 avril au vigneron de l'année Olivier Rouge et à notre vice-président François Rousseil pour la pressée 2017.
- ❖ **172,05 CHF** et représente le solde des frais de secrétariat de François Suter.
- ❖ La provision de **684,70 CHF** a été conservée encore cette année. Elle avait été constituée sur la base d'une facture de la maison « **Roth & Sauter SA** » pour les contre-étiquettes de la pressée 2014. A l'époque, nous avons fermement contesté cette facture. A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente de leurs nouvelles.
- ❖ Enfin, la provision de **CHF 1'400.-** constituée à l'issue de la sortie du 35^{ème} reste à disposition pour une prochaine sortie de notre association.

Je tiens à vous remercier de la confiance que vous me témoignez et du soutien du comité dans mes tâches.

André Oberson
Caissier

Lutry, le 7 juin 2018



5. Rapport des vérificateurs

EXERCICE 2017-2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Les vérificateurs soussignés se sont donc réunis au domicile du caissier le 15 mai 2018.

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des comptes et bilan de l'exercice 2017/2018. Nous avons effectué les contrôles nécessaires et constatons que la comptabilité est tenue avec exactitude et que les pièces correspondent avec les écritures.

Nous constatons que l'exercice 2017/2018 se solde par diminution de capital de **328,26 CHF** et que le nouveau capital se monte au 30 avril 2018 à **25'217,99 CHF**.

Nous remercions le caissier pour la tenue des comptes.

Sur la base de ce qui précède, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs:

- ✦ D'accepter les comptes 2017/2018, tels que présentés.
- ✦ De donner décharge au caissier.
- ✦ De relever les vérificateurs de leur mandat.

Les vérificateurs :

1^{er} vérificateur

Saïd Naaman

2^{ème} vérificateur

Nicolas Staehli

Lutry, le 7 juin 2018

6. adoption des comptes

Suite aux divers rapports mentionnés ci-dessus, l'assemblée accepte à l'unanimité les comptes tels que présentés et donne décharge au caissier, au comité et relève les vérificateurs des comptes de leur mandat.



7. Admissions – Démissions - Exclusions

Admissions :

- Olinto LODOVICI
- Jean-Daniel LECOULTRE

Démissions :

- Marianne PILLOUD
- Jean-Marie REIGNIER

Exclusions :

néant

8. Election du Président

M. Guillen Fernand, président en exercice, ne désirant pas reconduire son mandat, présente la candidature de M. Samuel Leuba , pour l'exercice 2018-2019, le secrétaire François Suter demande à l'assemblée si il y a d'autres candidats au poste de président.

M. Samuel Leuba est élu par acclamation par l'assemblée présente.

Le nouveau président remercie l'assemblée pour la confiance témoignée

M. Fernand Guillen remercie l'assemblée pour la confiance témoignée pendant toutes ces années passées à la présidence de l'association.

Daniel Crisinel remet un cadeau au président démissionnaire

9. Election du Comité

Le président annonce le nouveau comité constitué pour le prochain exercice 2018-2019 :

Président :	Samuel Leuba
Vice-président :	François Rousseil
Trésorier :	André Oberson
Chef pressoir :	Jacques Paturel (qui sera coaché par l'ancien président F. Guillen)
Archiviste :	André Crisinel
Secrétaire :	François Suter



10. Election des vérificateurs

M. Nicolas Staehli est nommé 1^{er} vérificateur
M. Bernard Gabriel est nommé 2^{ème} vérificateur

M. Carlos Guillen accepte de fonctionner comme suppléant

11. Présentation du nouveau vigneron par M. François Rousseil

Le vigneron pour l'exercice 2018-2019 n'est pas encore connu et sera communiqué aux membres en temps voulu

12. Parole à la Municipalité

Le point 12 de l'ordre du jour est supprimé :
M. Schlaeppi Pierre-Alexandre étant excusé.

13. Propositions individuelles, divers

- Mr Philippe Sandoz encourage tous les membres à visiter le site web de l'association qui a été entièrement remis à neuf. Le comité l'en remercie chaleureusement.

Il demande l'envoi par courriel des convocations et des futures palanches.

Mr. Sandoz interpelle le comité sur le choix retenu pour l'achat des nouveaux verres

Une grande discussion s'ensuit. L'assemblée s'agite et un vif débat voit le jour. Plusieurs formats de verre sont présentés dans les discussions.

Mr Leuba assure que le comité va retenir toutes les propositions, les étudier et faire un choix qui satisfasse la grande majorité des membres. Dans la prochaine palanche une enquête sera présentée aux membres qui pourront donner leur opinion sur le sujet.

- M. Crisinel, tenancier du caveau du Fin Naze, aimerait bien passer la main. Si un ou des membres s'intéressent à reprendre son activité, merci de le contacter directement.

- M. Simon en charge du concours du Fin Naze, le vendredi, aimerait trouver aussi un successeur. Il va officier pour la dernière fois le 28 septembre.

- M. Crisinel présente la bouteille de marc à l'assemblée.

Remise des diplômes

Notre archiviste André Crisinel décerne les traditionnels diplômes de dégustation du « Fin Naze » aux lauréats présents.

Dégustation du millésime 2017

Distribution des bouteilles aux membres.

Un apéritif est offert aux membres présents à l'issue de l'assemblée

Au nom du Comité
le secrétaire



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY
François Suter